



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vaucluse

Commune : Lourmarin

Autres communes :

R500

Appellation : Pont à coquille

Monument(s)

Appellation : Pont à coquille

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 06/06/1988

Étendue de la protection : Pont à coquille franchissant l'Aigue-Brun (cad. NON CADASTRE)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.